

ADPixNet

WebMastering

**CONTRAT DE CONCEPTION
DE SITE INTERNET**

ADPixNet | WebMastering

Il est conclu entre les parties,

Antonio Da Silva, webmaster freelance, domicilié au, 156, la Fond de Vie, 2902 Fontenais, Jura, Suisse ;

sous le pseudonyme** :

ADPixNet | WebMastering, 156 la Fond de Vie, 2902 Fontenais, Jura, Suisse ;

représenté par : Mr. Antonio Da Silva ;

et le client, d'autre part ;

1. Objet du contrat

Le présent contrat a pour objet de définir les conditions générales et particulières applicables à la conception, au développement, à la réalisation d'un site web, selon les spécifications et les étapes et délais de livraison telles que définies respectivement en annexes no 1 et 2 et selon les dispositions prévues à l'article 10 des présentes conditions de conception de site internet.

2. Engagements

2.1 ADPixNet prendra à sa charge toutes les démarches ci-dessus citées pour le compte de son client.

2.1.a ADPixNet s'engage à ouvrir un compte chez son partenaire, la société *Infomaniak sis Rue Eugène-Marziano 25, 1227 Genève, Suisse*, en nom et lieu du client et s'engage à transmettre toutes les données de connexion et de gestion au client.

2.1.b Dans le cas où le client possède déjà un compte client chez *Infomaniak* ou, dans toute autre société, le client s'engage à fournir tous les accès à *ADPixNet*.

3. Nom de domaine et Hébergement

3.a ADPixNet s'engage à ouvrir un compte chez son partenaire, la société *Infomaniak sis Rue Eugène-Marziano 25, 1227 Genève, Suisse*, en nom et lieu du client et s'engage à transmettre toutes les données de connexion et de gestion au client.

3.a.a Dans le cas où le client possède déjà un compte client chez *Infomaniak* ou, dans toute autre société, le client s'engage à fournir tous les accès à *ADPixNet*.

3.1 Nom de domaine

3.1.a L'enregistrement du nom de domaine sera pris en charge par *ADPixNet* au nom et lieu du client chez *Infomaniak sis Rue Eugène-Marziano 25, 1227 Genève, Suisse* et en prendra la responsabilité du bon fonctionnement de celui-ci.

3.1.a.a Au cas où le client aura déjà enregistré ledit nom de domaine, le client s'engage à fournir tous les accès possibles et devra assumer la responsabilité du bon fonctionnement du nom de domaine.

3.2. Hébergement

3.2.a Le site internet, ci-dessus dénommé, sera hébergé par la société *Infomaniak sis Rue Eugène-Marziano 25, 1227 Genève, Suisse* partenaire officiel de *ADPixNet*.

3.2.b L'ensemble des éléments correspondant à cet hébergement est annexé au présent contrat. La

dénomination du site internet est la propriété de *ADPixNet* jusqu'au paiement final des prestations.

3.2.c *ADPixNet* ne serait être tenu responsable des éventuels problèmes techniques ponctuels rencontrés par l'hébergeur.

3.2.d Au cas où le client aura déjà un hébergement, le client s'engage à fournir tous les accès possibles et devra assumer la responsabilité du bon fonctionnement du serveur.

4. Dossier de conception

4.1. *ADPixNet* devra concevoir et développer le site, à savoir concevoir l'architecture d'ensemble du site et la mise en place des informations, adapter et mettre en forme le contenu (texte, images, illustrations sonores, etc.).

4.2. Les données à intégrer sur les Pages Web seront transmises par le client par tout moyen à la disposition du client. *ADPixNet* met cependant, à la disposition du client, une solution de transfert de fichiers (F.T.P.) afin que ce dernier puisse lui faire parvenir par ce biais l'ensemble des modifications à apporter au site internet.

4.3. Le client s'engage à fournir lesdites informations au minimum vingt-quatre heures avant la mise en ligne des nouvelles pages Web.

4.4. *ADPixNet* informera son client de ses absences pour congés afin que ce dernier puisse anticiper les transmissions des réactualisations à effectuer sur le site internet.

4.5 Le dossier de conception devra être validé par le client à toutes les étapes de création.

5. Programmation

5.1. *ADPixNet* devra programmer les applets, scripts, nécessaires à la bonne consultation du site selon les règles de l'Art. La navigation dans le site doit être la plus efficace possible et doit être multiplateforme.

6. Interface graphique

6.1. *ADPixNet* devra assurer la conception visuelle du site et y intégrer les éléments graphiques. Le site devra avoir une apparence constante sur les plateformes et les navigateurs les plus utilisés.

6.2. *ADPixNet* devra acheter le modèle suggéré par le client pour la réalisation du site, et le facturera ensuite au client.

7. Les tests

7.1 *ADPixNet* devra effectuer les tests multiplateformes avant le lancement du site et vérifier le fonctionnement des menus, des liens hypertexte, du renvoi courrier.

8. Mise en place définitive

8.1 Après la signature du contrat, le site sera installé par *ADPixNet* sur le serveur désigné. Il sera facturé annuellement, selon les tarifs d'hébergement chez *Infomaniak*.

9. Maintenance

9.1 Un contrat de webmastering sera signé de manière séparée entre les parties s'il y a lieu.

10. Modalités financières

10.1. Au moment de la signature du contrat, le client s'engage à verser un montant équivalent à 30 % de la somme globale fixée à l'annexe 2.

10.2. ADPixNet pourra réviser annuellement ses tarifs à la date de la signature du présent contrat. Cette révision ne pourra toutefois pas excéder une augmentation de 8 % annuellement. L'information concernant cette éventuelle révision sera transmise au client par email avec un préavis d'un mois.

10.3. Le règlement des factures sera effectué par virement bancaire ou via la plateforme de paiement *PayPal* à réception de facture sans escompte.

11. Propriété intellectuelle

11.1. Tous les droits de propriété, et notamment les droits de reproduction afférents au site web deviendront la propriété du client dès la fin des prestations et paiement de celles-ci.

Il est entendu que le nom de domaine restera la propriété du client.

12. Mention du contractant sur le site

12.1 Le client autorise ADPixNet à indiquer ses coordonnées sur le site, voire à faire mention du site comme exemple des réalisations sur les documents commerciaux et publicités de ce dernier.

13. Durée

13.1. Le présent contrat prend effet à compter de ce jour et prendra fin à la réalisation par ADPixNet de toutes les phases prévues au contrat, dans les délais prévus en annexe no 2.

13.2. Il sera reconduit tacitement chaque année, à défaut de résiliation comme définit dans l'article 15.

14. Résiliation

14.1. Chaque partie pourra résilier le contrat à tout moment après avoir notifiée à l'autre son intention de rompre le contrat par email en respectant un préavis d'un mois.

14.2. En cas de renonciation au contrat de la part du client, toute demande de remboursement de versements déjà effectués après signature du contrat et/ou d'avancement des travaux est totalement exclu et est considéré comme compensation financière.

15. Confidentialité

15.1 ADPixNet s'engage par les présentes à considérer comme confidentielles, et entrant dans le champ d'application du secret professionnel auquel il est tenu, les informations de toutes natures relatives notamment aux activités du client, à son organisation et à son personnel, que la gestion du site internet l'amènerait à connaître.

15.2. ADPixNet s'engage à ne pas divulguer lesdites informations confidentielles à quiconque, sauf autorisation expresse préalable du client et, en tout état de cause, à respecter la présente clause de confidentialité aussi longtemps que lesdites informations n'auront pas été portées à la connaissance de tiers par le client lui-même.

16. Intégralité du contrat

16.1 Le présent contrat exprime l'intégralité des obligations des parties, annulent et remplacent tout accord, correspondance ou écrit antérieurs.

17. Droit applicable – Litiges

17.1 Le droit applicable au présent contrat est le droit Suisse. Tout différend découlant du présent contrat sera soumis, à défaut d'accord amiable, aux Tribunaux de la République et canton du Jura.

18. Annexes

18.1 Les annexes au présent contrat en font partie intégrante et en sont indissociables.

Annexe 1 : *Devis*

Annexe 2 : *Conditions Générales ADPixNet*

En signant ce document, vous acceptez sans restriction *les conditions générales de conception de site internet et ses annexes.*

Fait en 2 exemplaires le, 01 janvier 2018

ADPixNet

WebMastering
156, la Fond de Vie
2902 Fontenais / Jura
Suisse

Représenté par : Antonio Da Silva

Signature

Le client :

Représenté par :

Signature